

CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUILLET 2020

Le Conseil Municipal du Jardin, convoqué par le Maire Jean-François GONCALVES, s'est réuni en mairie le vendredi 24 Juillet 2020 à 20h30.

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés:

Jean-François GONCALVES (Maire)
Gilles BERGEAL (adjoint)
Sylvia BACHELLERIE
Caroline ESPARGILIERE
Emilie GABET
Willy GRUNEISEN
Catherine DELBEGUE (excusée. Donne procuration à JF Gonçalves)

ORDRE DU JOUR :

01) Désignation du secrétaire de séance

Gilles Bergeal est désigné Secrétaire de séance.

02) Signature du registre des délibérations

03) Redevance 2020 pour l'occupation du domaine public par les opérateurs de télécommunications

Conformément à la loi, une délibération est prise pour fixer cette redevance Télécoms à 262 € pour l'année 2020 soit le maximum autorisé .

=> **Adoption à l'unanimité des présents ou représentés.**

04) Vote des taux de taxes locales 2020

Les impôts « ménage » (taxe foncier bâti / taxe foncier non bâti / taxe d'habitation) ayant subi une nécessaire augmentation en 2019 (+ 25%), Jean-François Gonçalves propose de les laisser inchangés rappelant que le levier de la taxe d'habitation est désormais retiré aux communes avec compensation par l'Etat. Le produit attendu des taxes locales pour 2020 est de 9 285 €.

=> **Adoption à l'unanimité des présents ou représentés.**

05) Vote du budget prévisionnel 2020

Au regard des événements, ce « prévisionnel » est voté exceptionnellement tard dans l'année et une partie des dépenses est donc déjà effective.

Le Maire Jean-François Gonçalves donne une lecture très détaillée de ce budget qui s'équilibre à 80 075,08 € en section Fonctionnement et à 69 446,12 € en section

Investissement, avec une capacité d'autofinancement nette de 32 416,88 €.

=> **Adoption à l'unanimité des présents ou représentés.**

06) Point sur les travaux communaux prévus en 2020

La protection des zones de captages AEP étant désormais achevée, ces travaux vont porter essentiellement sur la voirie communale avec des réfections de chaussée sur les routes du Rabout, de la Femme Morte et de la Combe-Haute (Marcouyeux) envisagées.

L'entreprise EUROVIA va être contactée pour établir un devis, la subvention départementale étant de 40%.

Par ailleurs, l'association ARCADOUR va se voir confier l'entretien du cimetière pour un montant de 400 €.

07) Questions diverses

- **Festivités** : plusieurs événements sont prévus durant le mois d'août et vont nécessiter une vigilance particulière dans le contexte actuel :

- festival autour du cirque à Marcouyeux (15 et 16 août),
- exposition de photos de Jean-Luc Piazza (à préciser),
- spectacle de Eric Doazan et Louis-François Ribeton (à préciser).

La séance est levée à 23 h 30.



Le Maire :
Jean-François
Gonçalves